



15 Rue François Rabelais - 33405 TALENCE Cedex

☎ 05.56.84.47.50 ☎ 05.57.12.50.65

ce.0332192d@ac-bordeaux.fr

TAXE D'APPRENTISSAGE – ANNEE 2025

(SUR LES REMUNERATIONS 2024)

Madame, Monsieur,

Le lycée de Gascogne propose un panel complet de formations dans le domaine de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme.

Depuis cette année, nos élèves ont le privilège de pratiquer dans un nouveau bâtiment de 5 500m² entièrement dédié aux plateaux professionnels et composé notamment d'une cuisine ouverte, d'une cuisine bistro-nomique, d'un roof top et de restaurants modulables. Ces nouveaux locaux permettent d'accueillir des évènements de prestige et contribuent à la formation de nos élèves.

Nos formations vont du **CAP au BTS** dans le secteur de la cuisine, de la boulangerie, de la pâtisserie, du service, de l'hébergement et du tourisme.

Nous accueillons également des certificats de spécialisation : métiers du bar, desserts de restaurant, sommellerie et employé traiteur.

La taxe d'apprentissage que vous nous verserez contribuera à l'acquisition des équipements techniques nécessaires à la formation des jeunes, afin d'assurer une qualification à la hauteur des exigences. Depuis janvier 2020, les nouvelles dispositions divisent en deux parts le produit de la taxe d'apprentissage :

FORMATION INITIALE		
100 % de la TA	UAI : 0332192D	LYCEE DE GASCOGNE TALENCE

FORMATION PAR APPRENTISSAGE		
87 % de la TA	UAI : 0330023W	GRETA/CFA LYCEE CAMILLE JULIAN BORDEAUX
13 % de la TA	UAI : 0332192D	LYCEE DE GASCOGNE TALENCE

Le versement de la taxe d'apprentissage se fait sur la plateforme SOLTéA dont l'accès direct suit : <https://etablissements.soltea.education.gouv.fr>, du 26 mai au 24 octobre 2025 ou bien depuis le site Net Entreprises (recherche de notre établissement par code UAI ci-dessus).

A noter que les versements peuvent désormais être fléchés et ne sont plus centralisés par les OPCO. L'URSSAF **redistribue les fonds en fonction de la destination choisie** par l'entreprise ce qui permet d'être fidèle à vos promesses de dons.

Par avance, je vous remercie pour votre contribution financière et pour l'intérêt que vous portez à la formation de nos jeunes.

